

SOCIETE NAUTIQUE DE CAEN
ET DU CALVADOS

LIGUE DE NORMANDIE

AVANT-PROGRAMME DE LA TETE DE RIVIERE DE CAEN
TÊTE DE RIVIERE INTERREGIONALE
09 NOVEMBRE 2025

Organisation : Ligue de Normandie, Société Nautique de Caen Calvados, Zone Nord-Ouest.

Chronométrage : assuré par la Zone Nord-Ouest.

Parcours : contre la montre

Remontée au départ : 6 000 mètres, 50' à 55' 4 000 mètres 55' pour les para-aviron PR3-ID, PR2 et PR1

Doublage des bateaux : impossible dans une même catégorie.

Horaires : premier départ à 09 heures 30 (ATTENTION : sous réserve de modification).

Licences : **tous les rameurs devront être licenciés 2026 (Licence A annuel compétition)**

Ordre des courses et distances :

U19 – distance de course : 6 000 m	14 SF1x PR3-ID DE 1 rameuse en couple - aviron adapté DE
1 U19F2- 2 rameuses en pointe sans barreur	15 SH1x PR3-ID DE 1 rameur en couple- aviron adapté DE
2 U19H2- 2 rameurs en pointe sans barreur	
3 U19F1x 1 rameuse en couple	
4 U19H1x 1 rameur en couple	
SÉNIOR – distance de course : 6 000 m	
5 SF2- 2 rameuses en pointe sans barreur	
7 SH2- 2 rameurs en pointe sans barreur	
8 SF1x 1 rameuse en couple	
9 SH1x 1 rameur en couple	
PARA-AVIRON et AVIRON ADAPTÉ – distance de course : 4 000 m	PARA-AVIRON – distance de course : 6 000 m
10 SF1x PR1 1 rameuse en couple - bras-épaules (flotteurs obligatoires)	16 SF2- PR3 2 rameuses en pointe sans barreur - classifiées pointe dont 1 rameuse handi et 1 guide (femme valide) ou 2 rameuses handi
11 SH1x PR1 1 rameur en couple - bras-épaules (flotteurs obligatoires)	17 SH2- PR3 2 rameurs en pointe sans barreur - classifiés pointe dont 1 rameur handi et 1 guide (homme ou femme valide) ou 2 rameurs handi
12 SF1x PR2 1 rameuse en couple - tronc-bras (flotteurs facultatifs)	18 SF1x PR3 1 rameuse en couple classifiées pointe et couple (embarcation libre)
13 SH1x PR2 1 rameur en couple - tronc-bras (flotteurs facultatifs)	19 SH1x PR3 1 rameur en couple classifiés pointe et couple (embarcation libre)

Engagements : à la F.F.A. par INTERNET. Classez vos équipes par ordre de valeur.

Mardi 07 octobre, 8 heures : ouverture des inscriptions.

Vendredi 31 octobre, 14 heures : clôture des inscriptions.

Vendredi 31 octobre, 16 heures : consultation des inscrits sur internet

Je vous rappelle qu'un droit d'engagement de **8 euros par siège** est exigé. Cet engagement devra être réglé lors du retrait des numéros, de préférence par chèque établi à l'ordre de la S.N.C.C.

Une caution de 10€ est demandée lors de la récupération des numéros.

Pour les clubs d'Ile-de-France, les droits d'engagement seront directement réglés par la L.I.F.A.

La Présidente de la Ligue de Normandie
Bénédicte OUVRY

Le Président de la S.N.C.C.
Jean-Paul GUERARD

Le Président de la Zone Nord-Ouest
Frédéric ANDOLFI